

Pour publication immédiate

Efficacité énergétique : l'Ordre des ingénieurs du Québec félicite les lauréats du Concours Énergia

Montréal, le 5 février 2014 – L'Ordre des ingénieurs du Québec félicite les finalistes et les lauréats du 24^e Concours Énergia, organisé par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME). Des dizaines, voire des centaines d'ingénieurs ont contribué au succès des 45 projets finalistes dont les meilleurs ont été récompensés hier soir à Montréal. L'Ordre était représenté dans le jury du Concours par sa vice-présidente aux Finances et trésorière, M^{me} Isabelle Tremblay, ing.

Le Concours Énergia a pour objectif de reconnaître l'excellence des réalisations québécoises et de célébrer le génie d'ici en matière d'efficacité énergétique dans des catégories touchant le bâtiment, les innovations technologiques, les procédés industriels ou manufacturiers, le transport, la gestion intégrée et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'Ordre et les défis énergétiques

L'Ordre des ingénieurs du Québec se préoccupe activement des enjeux énergétiques et il apporte sa contribution à l'élaboration de certaines politiques en la matière. L'automne dernier, l'Ordre a soumis à la Commission sur les enjeux énergétiques ses [recommandations en vue de la prochaine politique énergétique](#) du gouvernement du Québec. Dans ce mémoire, l'Ordre rappelle que le premier et le principal objectif d'une politique énergétique est de faire les choix les plus économiques, qui intègrent les coûts sociaux et environnementaux liés à l'utilisation de l'énergie. Des 45 ordres professionnels, l'Ordre des ingénieurs du Québec est le seul à avoir participé à cette consultation.

De plus, l'Ordre utilise ses publications pour informer ses membres sur ces enjeux. Le numéro d'avril-mai 2014 de *PLAN*, un magazine publié par l'Ordre et destiné à l'ensemble des ingénieurs québécois, contiendra un dossier spécial consacré aux grands enjeux énergétiques. L'[édition de mai 2012](#) proposait également un dossier sur le même sujet.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source : Aline Vandermeer
Conseillère en communications
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3253